

**Consultation publique sur
l'Avenir de Griffintown**

**Rencontre préparatoire virtuelle avec
la Ville de Montréal et l'arrondissement du Sud-Ouest**

Mardi 16 mai 2023, 10 h

Office de consultation publique de Montréal (OCPM)

Francine Simard – Présidente de la consultation

Marie Claude Massicotte – Commissaire

Denis Leclerc – Commissaire

Joseph Tchinda Kenfo – Analyste

Soraya Boucetta – Analyste

Arrondissement du Sud-Ouest

Marie-Hélène Binet-Vandal, Conseillère en aménagement, arrondissement du Sud-Ouest

Julie Nadon, Cheffe de division de l'urbanisme, arrondissement du Sud-Ouest

Amélie Bergeron, Chargée de projet, Service de l'urbanisme et de la mobilité

Marc-André Hernandez, Directeur aménagement urbain, arrondissement du Sud-Ouest

1) Ouverture de la rencontre

La présidente de la commission ouvre la séance. Elle rappelle la mission de l'OCPM ainsi que le code de déontologie qui encadre le travail des commissaires. Elle explique que ces derniers doivent agir de manière irréprochable et indépendante, être au service du public et respecter le devoir de réserve. Elle invite les personnes présentes à se présenter tour à tour.

2) Cadre de la consultation publique

La présidente de la commission présente le mandat reçu par l'OCPM. Celui-ci porte sur la tenue d'une consultation publique qui vise à faire le bilan des 10 ans de mise en œuvre du PPU, secteur Griffintown, adopté en 2013, de renouveler la vision commune de

développement du secteur entre la Ville et les citoyens, et assurer l'acceptabilité sociale du développement.

Les analystes présentent la démarche et les grandes étapes de la consultation.

Période d'information

23 mai 2023 : séance d'information

L'arrondissement du Sud-Ouest y présentera le bilan des dix ans du PPU lors d'une présentation de 30 minutes. La soirée est prévue en mode hybride : en personne à l'Espace Rodier au 914 rue Notre-Dame Ouest et webdiffusée pour ceux qui souhaitent l'écouter en direct à distance. La soirée sera enregistrée pour une écoute en différé. Il a été mentionné aux représentants de la Ville et de l'arrondissement que les commissaires peuvent poser des questions de précisions et de compréhension.

7 juin 2023 : soirée de questions et réponses

La soirée se déroulera en personne à l'Espace Rodier au 914 rue Notre-Dame Ouest; la Ville et l'arrondissement répondront aux questions citoyennes. Elle sera webdiffusée et l'enregistrement disponible pour écoute différée sur le site Internet de la consultation et la chaîne YouTube de l'OCPM. Des questions pourront également être posées via une tribune téléphonique. La soirée est ouverte à tous sans inscription préalable. Le cas échéant, les commissaires pourront aussi poser des questions et/ou en transmettre par écrit à l'arrondissement à la suite de cette soirée; les réponses seront disponibles sur le site web de la consultation.

Période d'opinions

8 juin au 17 août 2023 : dépôt des opinions - mémoires écrits, opinions orales ou par voie électronique.

À partir du 23 août 2023 : séances d'audition devant les commissaires, à l'OCPM au 1550 rue Metcalfe, suite 1414. La date limite pour s'y inscrire est le 17 août 2023 au 514-872-8510. D'autres dates peuvent s'ajouter selon les inscriptions.

Période de rédaction

Finalement, les commissaires procéderont à l'analyse des informations et des opinions reçues, à la rédaction du rapport et à la formulation des recommandations.

En plus de cette démarche, les analystes ont fait un rappel des activités de préconsultations achevées et à venir :

- 14 groupes de discussion et entretiens individuels (20 février au 15 mars; 11 et 16 mai 2023);
- interceptions auprès de 24 commerçants (5 et 12 avril 2023);
- charrette d'aménagement (5 au 7 mai 2023);
- Rendez-vous Griffintown (10 juin 2023).

3) Rôle des porte-parole et des personnes-ressources

La présidente de la commission informe les parties prenantes de la possibilité de nommer des porte-parole et des personnes-ressources pour répondre aux questions des citoyens et des commissaires lors de la séance de questions et réponses. Trois porte-parole seront désignés pour répondre aux questions et d'autres personnes-ressources pourront être présentes dans la salle et répondre selon les particularités des questions. La Ville et l'arrondissement doivent fournir au préalable les noms et les titres de ces représentants.

Après chaque séance d'audition des opinions, les représentants de la Ville et de l'arrondissement auront un droit de rectification.

4) Présentation du projet du dossier par l'arrondissement du Sud-Ouest

La présentation de l'arrondissement est exposée aux participants à la rencontre par Marie-Hélène Binet-Vandal, Conseillère en aménagement à l'arrondissement du Sud-Ouest. Les points suivants sont abordés : la mise en contexte; la vision de départ; les objectifs de la consultation; le bilan de l'aménagement des rues, de la trame verte publique et privée, de l'avancement des travaux, du développement immobilier, de la mixité et des équipements collectifs. Suivent les grands constats relatifs à la forme urbaine, la densité, l'implantation et les projets particuliers. Finalement, et en lien avec la forme urbaine, une nouvelle stratégie basée sur sept principes d'encadrement est présentée. Cette présentation est une version préliminaire de celle qui sera montrée lors de la séance d'information du 23 mai 2023.

5) Questions et enjeux au dossier

Certaines précisions sont suggérées en lien avec la présentation, de sorte à clarifier les propos et à mettre en évidence les questions susceptibles d'être soulevées tout au long du processus de consultation. Les personnes présentes discutent, entre autres, des enjeux suivants :

- L'arrimage entre Griffintown, le centre-ville et Bridge-Bonaventure;
- La localisation des liens avec la Petite-Bourgogne;
- Les questions suivantes :
 - Les équipements collectifs et leur rayon de desserte;
 - La différence entre les projets en chantier et ceux à l'étude;
 - L'identification de certaines artères sur les cartes intégrées à la présentation;
 - Les précisions relatives aux typologies des rues;
 - La vue d'ensemble de ce qui reste à développer;
 - L'agrandissement de l'ÉTS.

6) Varia

Aucun varia.